

NORME
INTERNATIONALE

ISO
9192

Première édition
1991-03-01

**Tracteurs de jardin et de pelouse à conducteur
porté — Attelage tubulaire un point**

iTeh STANDARD PREVIEW
*Lawn and garden ride-on (riding) tractors — One-point tubular sleeve
hitch*
(standards.iteh.ai)

ISO 9192:1991

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4604e66c-1d72-4c3d-95e2-8953ea97c387/iso-9192-1991>



Numéro de référence
ISO 9192:1991(F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 9192 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 23, *Tracteurs et matériels agricoles et forestiers*.

L'annexe A de la présente Norme internationale est donnée uniquement à titre d'information.

STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)
ISO 9192:1991
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sis/4004c06c-1d72-4c3d-95e2-8953ea97c387/iso-9192-1991>

© ISO 1991

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

Tracteurs de jardin et de pelouse à conducteur porté — Attelage tubulaire un point

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale prescrit les caractéristiques requises pour le raccordement des instruments ou des équipements à l'arrière des tracteurs de jardin et de pelouse à conducteur porté au moyen d'un attelage tubulaire un point (raccordement à une seule cheville) associé à un système de relevage manuel ou hydraulique. Les dimensions types pour l'emplacement du point d'attelage, du tube d'attelage et de la chape de l'instrument sont données pour garantir le raccordement d'instruments spécifiques.

La présente Norme internationale est applicable aux tracteurs de jardin et de pelouse à conducteur porté tels que définis ci-dessous.

2 Définitions

Pour les besoins de la présente Norme internationale, les définitions suivantes s'appliquent.

2.1 machine à conducteur porté; tracteur de pelouse et de jardin; tracteur de gazon (à conducteur porté): Machine automotrice destinée spécialement à couper l'herbe et à des travaux de jardinage auxiliaires et sur laquelle un conducteur est porté. Les organes de coupe peuvent être une partie intégrante de la machine ou un accessoire suspendu ou attaché à la machine.¹⁾

2.2 Généralités (voir figure 1)

2.2.1 point d'attelage ①:

- a) Point pivotant de raccordement entre l'attelage et le tracteur.
- b) Point effectif de raccordement au tracteur lorsque l'instrument est attaché.

2.2.2 chape de l'instrument ②: Élément en forme d'étrier fixé à l'instrument, construit de façon à s'emboîter avec du jeu sur le tube d'attelage, et retenu par une cheville.

2.2.3 point de raccordement de l'instrument ③: Connexion entre l'attelage et l'instrument.

2.3 Éléments de l'attelage (voir figure 1 et figure 2)

2.3.1 cheville d'attelage ④: Cheville qui relie l'équipement au point d'attelage.

2.3.2 tube d'attelage ⑤: Portion de tube sur l'attelage qui reçoit l'étrier de fixation de l'instrument.

2.3.3 arceau d'attelage ⑥: Portion de l'ensemble d'attelage, comprenant le tube d'attelage, les écrous stabilisateurs et les trous pour la connexion au châssis du tracteur au point d'attelage.

2.3.4 écrou stabilisateur ⑦: Écrou utilisé pour régler l'écart entre l'arceau d'attelage et la chape de l'instrument.

1) Cette définition est tirée de l'ISO 5395:1990 (définition 1.3.40) de façon à faciliter l'utilisation de la présente Norme internationale.

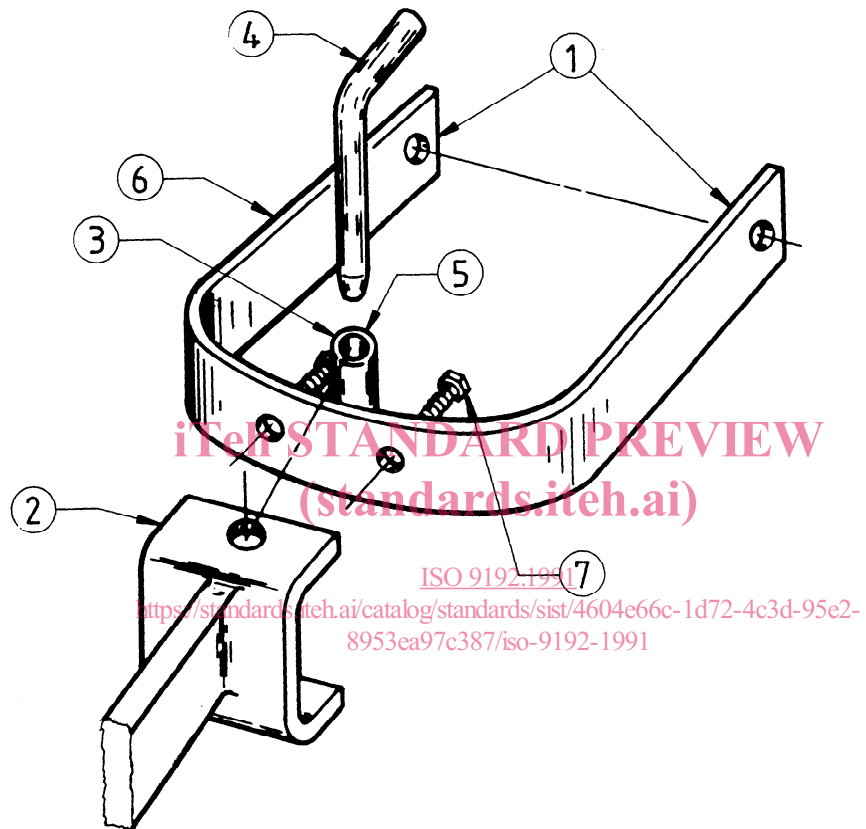


Figure 1 — Attelage tubulaire un point typique

2.4 Caractéristiques dimensionnelles de l'attelage (voir figure 2)

2.4.1 plage de relevage: Plage de réglage vertical plus course de relevage. Le réglage peut être effectué sur les bielles de relevage et/ou sur le point d'attelage.

2.4.2 course de relevage: Déplacement vertical total de l'attelage, mesuré à partir du tube d'attelage, à l'exclusion de tout réglage vertical des bielles de relevage de l'attelage.

2.4.3 dégagement entre le point de raccordement et le pneu: Distance horizontale entre l'axe du tube

d'attelage et le diamètre extérieur du pneu du tracteur lorsque l'attelage est en position abaissée.

2.4.4 réglage d'aplomb de l'instrument: Moyens prévus pour régler l'instrument à l'aplomb en position de fonctionnement, consistant généralement en éléments de réglage montés sur l'instrument si nécessaire. L'aplomb peut également être réalisé en réglant les bielles de relevage et le point d'attelage.

2.4.5 équipement: Ensemble optionnel d'éléments pouvant être monté sur un tracteur de jardin ou de pelouse à conducteur porté pour une utilisation spécifique.

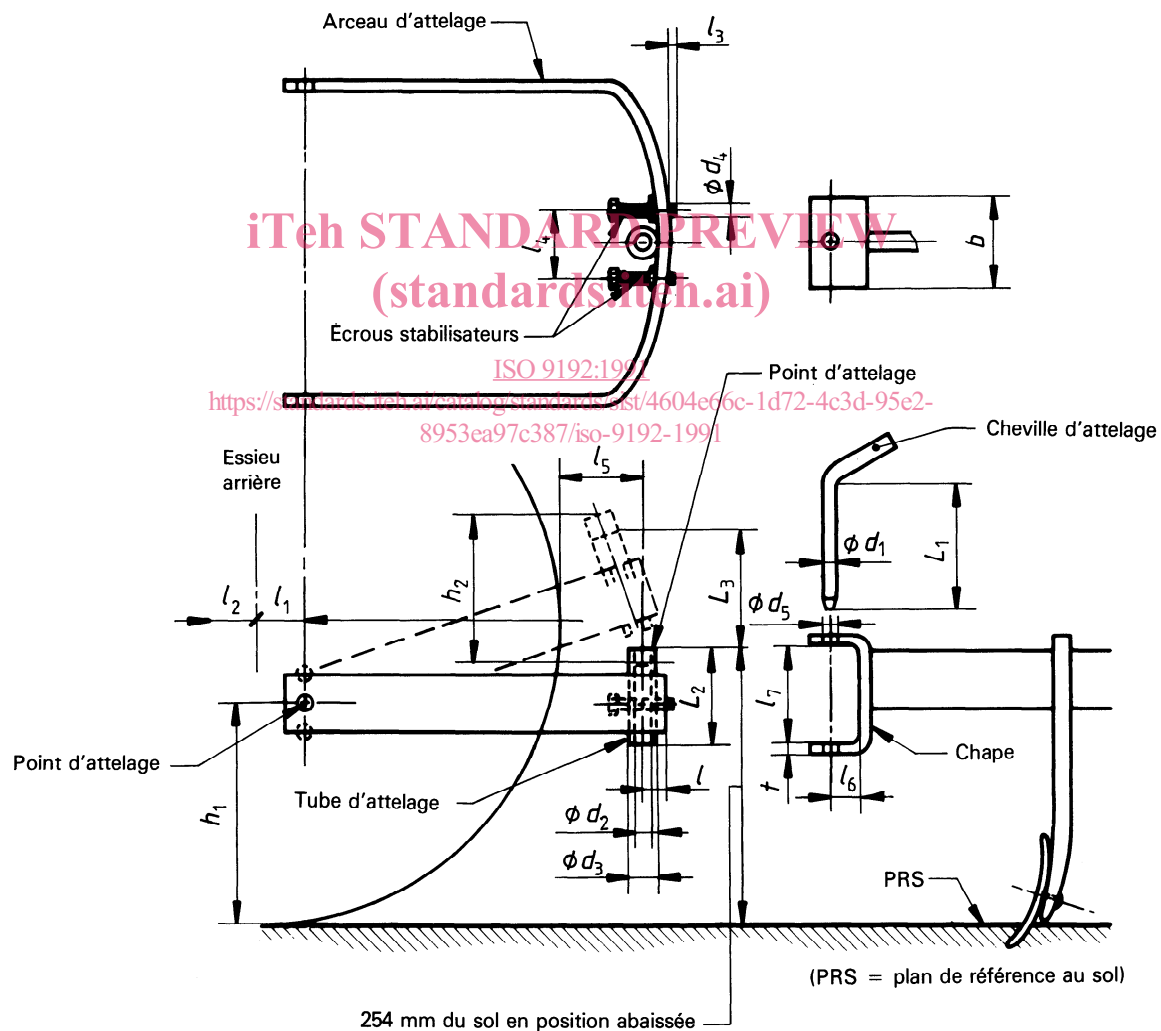


Figure 2 — Dimensions de l'attelage et de l'étrier

3 Dimensions

3.1 Instrument

Les dimensions concernant l'attelage de l'instrument doivent être celles indiquées à la figure 2 et dans le tableau 1.

NOTES

1 Il convient de prendre des dispositions lors de la conception de l'instrument de façon à permettre le réglage d'aplomb de l'instrument à sa profondeur de fonctionnement normale.

2 Lorsque la masse de l'instrument nuit à la stabilité longitudinale du tracteur, il convient de prévoir un alourdissement de l'extrémité avant et d'en recommander l'utilisation.

Tableau 1 — Dimensions concernant l'attelage de l'instrument

Dimensions en millimètres

Symbole	Caractéristique dimensionnelle	Dimension	
		min.	max.
l_6	Distance du centre du trou au bord intérieur	32	36
d_5	Diamètre du trou — 2 trous alignés	17	18
l_7	Profondeur verticale inférieure	90	92
b	Largeur	100 ¹⁾	—
t	Épaisseur	6 ²⁾	13

1) La dimension de 100 mm min. ne s'applique qu'aux instruments nécessitant une stabilisation latérale.
2) Épaisseur recommandée.

3.2 Tracteur

Les dimensions concernant l'attelage du tracteur doivent être celles indiquées à la figure 2 et dans le tableau 2.

4 Capacité de relevage du tracteur

Une force de relevage minimale de 1,8 kN doit être disponible au point d'attelage de l'instrument.

5 Effort de relevage manuel

L'effort exercé sur la poignée de relevage ne devrait pas être supérieur à 180 N.

6 Écrous stabilisateurs

En plus des écrous stabilisateurs, dont les caractéristiques dimensionnelles sont prescrites dans le tableau 2, il convient de disposer de dispositifs de verrouillage, des contre-écrous par exemple.

Tableau 2 — Dimensions concernant l'attelage du tracteur

Dimensions en millimètres

Symbole	Caractéristique dimensionnelle	Dimension	
		min.	max.
h_1	Point d'attelage: Hauteur à partir du sol, (200 recommandée)	180	230
	Distance horizontale à partir de l'axe de l'essieu arrière	—	—
l_1	— vers l'avant	—	250
l_2	— vers l'arrière	—	75
d_1	Cheville d'attelage: Diamètre	15	16
	Longueur de la portion droite	130	—
d_2	Tube d'attelage: Diamètre intérieur	17	18
	Diamètre extérieur	25	—
	Longueur	82	86
l	Distance du centre du tube d'attelage à l'arrière de l'arceau	—	26
h_2	Hauteur de transport: Hauteur recommandée (comprenant seulement la course de relevage)	140	—
	Course de relevage: Course verticale de l'extrémité supérieure du tube d'attelage lorsque celle-ci se trouve à 254 mm du sol en position abaissée	90	—
d_4	Écrous stabilisateurs (voir aussi article 6): Diamètre	15	—
	Réglage	12	—
	Écartement	60	70
	Dégagement entre le point de raccordement et le pneu	75	—

Annexe A (informative)

Bibliographie

- [1] ISO 5395:1990, *Tondeuses à gazon à moteur, tracteurs de pelouse, tracteurs de jardin et de pelouse, tondeuses à usage professionnel, tracteurs de jardin et de pelouse avec équipements de tonte adaptables — Définitions, prescriptions de sécurité et modes opératoires d'essai.*
- [2] ISO 9190:1990, *Tracteurs de jardin et de pelouse à conducteur porté — Barre d'attelage.*
- [3] ISO 9191:1991, *Tracteurs de jardin et de pelouse à conducteur porté — Attelage trois points.*
- [4] ISO 9193:1990, *Tracteurs de jardin et de pelouse à conducteur porté — Prise de force.*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 9192:1991](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4604e66c-1d72-4c3d-95e2-8953ea97c387/iso-9192-1991)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4604e66c-1d72-4c3d-95e2-8953ea97c387/iso-9192-1991>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 9192:1991

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4604e66c-1d72-4c3d-95e2-8953ea97c387/iso-9192-1991>

CDU 631.372:629.1.013.8

Descripteurs: machine agricole, machine horticole, engin horticole motorisé, véhicule routier tracteur, accouplement, spécification, dimension, définition.

Prix basé sur 5 pages
